

# Reprise des mesures de lutte

**GENÈVE** – Si les négociations qu'ils demandent depuis avril ne s'ouvrent pas, les assistants de sécurité publique (ASP) travailleront selon un horaire purement administratif durant toute une semaine.

Le 8 avril, le conseiller d'Etat Pierre Maudet s'engageait à défendre leur soumission à la Loi sur la police (LPol) pour régler les iniquités de traitement dont les ASP sont victimes depuis des années. Aujourd'hui, rien n'a bougé. Pire, le magistrat refuse toute rencontre avec les employés et leur syndicat. Cherchant désormais au contraire à casser le mouvement de protestation par tous les moyens, Pierre Maudet recourt à diverses mesures de représailles et d'intimidation. Dénoncées dans plusieurs courriers du syndicat, ces mesures sont aujourd'hui passées sous silence par le magistrat, qui s'obstine à ne pas y donner réponse. Pitoyable!

Limitation abusive du droit de grève par un service «minimum» doublant les effectifs habituels, propos menaçants de la hiérarchie sur les collaborateurs ayant participé aux débrayages, ouverture d'enquêtes administratives contre des grévistes, violations répétées du droit d'être entendu, violations du droit de grève... la liste des exactions commises depuis le 20 juin par le Département de la sécurité et de l'économie contre les ASP est on ne peut plus longue.

#### Application du droit

Pourtant les collaborateurs en lutte ne demandent finalement que l'application du droit et l'équité de traitement. Des erreurs de collocations (des



Les assistants de sécurité publique ont fait entendre leurs revendications le 28 août devant le Grand Conseil.

ERIC ROSET

## SSP – Région Genève

### Journée de réflexion syndicale

**Mardi 7 octobre 2014 de 8 h 30 à 18 h**  
Université ouvrière – place des Grottes (à confirmer)  
Repas de midi pris en commun

### Quelles leçons tirer des luttes et des grèves?

A partir du bilan des mobilisations et des grèves menées par le SSP à Genève, il s'agira de réfléchir ensemble à l'orientation syndicale de la région.

Inscription et demande de congé syndical auprès du secrétariat de la région jusqu'au lundi 8 septembre:  
tél. 022 741 50 80 ou secretariat@sspge.ch

Le programme détaillé de la journée vous parviendra ultérieurement.

N'oubliez pas vos demandes de congés syndicaux!

## Ecole obligatoire : rentrée syndicale

**VAUD** – Lors de sa conférence de presse de rentrée, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a mis l'accent sur l'enseignement des langues. Peu de détails ont filtré et l'inquiétude du SSP sur les conditions concrètes de travail et d'apprentissage et en particulier sur le nombre d'enseignant-e-s reste bien présente.

Cette rentrée est la deuxième sous le régime de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Le SSP se félicite de l'entrée en vigueur de plusieurs mesures urgentes pour faciliter le fonctionnement des classes en voie générale. Ces mesures ont été obtenues après de nombreuses séances parfois tendues avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGE), peu encline dans un premier temps à prévoir des adaptations. Certes, il est

encore tôt pour tirer un bilan de ces améliorations et de nombreuses mesures encore devront être prises. Mais les retours des collègues nous montrent que le temps attribué aux maître-sse-s de classe est profitable et que les nouveaux critères d'orientation sont plus clairs. Affaire à suivre donc, d'autant que d'autres revendications du SSP restent d'actualité: simplification du cadre général de l'évaluation, ajustement du système des OCOM (options de compétences orientées métiers), soutien aux maître-sse-s de classe, etc. L'ensemble des démarches entreprises par le SSP – Enseignement peut être consulté sur le site de notre région: www.ssp-vaud.ch

#### Effectifs encore trop élevés

Du côté des effectifs des classes, question sur laquelle le SSP s'est fortement engagé, les moyennes dans les classes de voie générale (VG) et de voie pré-gymnasiale (VP) sont en baisse par rapport à l'année dernière et sont maintenant comparables à l'ancien régime de la Loi scolaire, sauf en VP où ils sont significativement plus bas. Ainsi les classes de VG présentent un effectif moyen de 17,8 et celles de VP de 20,9. Pour mémoire, sous le régime de l'ancienne Loi scolaire, les effectifs en voie secondaire à options (VSO) étaient de 15,4, en voie secondaire générale (VSG) de 20,3 et en voie secondaire de

employés sont payés jusqu'à cinq classes en dessous de leur classe réelle de fonction), des heures supplémentaires dues depuis des années, des indemnités de week-end «oubliées» depuis des années également, des collaborateurs soumis aux mêmes risques et mêmes horaires mais indemnisés de façon totalement inéquitable: n'est-ce pas de la responsabilité de Pierre Maudet de régler toutes ces violations du droit pratiquées dans son département?

Non, le magistrat préfère couper le dialogue avec les salariés, espérant ainsi que le mouvement s'éteindra sous la menace et les pressions de la hiérarchie.

#### Un horaire purement administratif

Mauvais calcul. Après avoir débrayé une demi-journée le 20 juin et toute une journée le 10 juillet, les ASP ont décidé d'une nouvelle mesure de lutte plus forte que les précédentes: à partir du mardi 7 octobre au soir et jusqu'au lundi 13 octobre inclus, les ASP travailleront selon un horaire purement administratif, de 8 h à 17 h. Ils sont considérés comme des administratifs? Eh bien! ils appliqueront des horaires de travail administratifs.

Soucieux toutefois de respecter le devoir de leur fonction et de laisser au département le temps de s'organiser, les ASP ont volontairement prévu ce

très long délai de préavis. Cela laisse aussi à Pierre Maudet l'opportunité de réviser son attitude et d'ouvrir enfin les négociations demandées depuis le mois d'avril. Pour mettre en place cette mesure, les ASP ont aussi volontairement évité les dates de la fin septembre, où un important événement international se déroulera à Genève. Ils prouvent ainsi leur attachement au service dû à la population, tout en appliquant une mesure plus dure que les précédentes, rendue nécessaire par l'attitude du magistrat.

SSP – RÉGION GENÈVE



Le SSP s'est fortement engagé sur la question des effectifs des classes.  
KEEPPS – FLICKR (CC)

baccalauréat (VSB) de 22,2 (chiffres 2002-2012). Dans les degrés primaires, les effectifs moyens se situent entre 19,2 et 19,4 et ainsi sont grosso modo semblables au système précédent. Si la légère hausse de la rentrée 2013 est maintenant contenue, le SSP – Enseignement estime que les exigences de suivi des classes plus hétérogènes en VG nécessitent des effectifs limités et considère que les effectifs actuels sont encore trop élevés

et doivent être abaissés en VG, sur le modèle de la baisse visible en VP.

Evidemment, ces données ne montrent pas le nombre de dépassements. Le SSP a donc interpellé le département pour connaître la répartition de ces effectifs entre les classes du canton. Les modalités d'organisation des classes de VG limitant les effets de seuil, des dépassements ne seraient vraiment pas acceptables. De plus, si des dépassements devaient avoir lieu, le SSP veut s'assurer que des mesures sont alors mises en place.

#### Engagement maximal des enseignant-e-s

Finalement, le SSP est satisfait de constater que la perméabilité souhaitée dans la nouvelle organisation du secondaire permet à un nombre significatif d'élèves de changer de voies et

de niveaux afin de bénéficier d'un enseignement plus adapté, sans pour autant que ces changements ne soient trop fréquents et ne déstabilisent tout le système à intervalles réguliers.

Il souligne aussi que la complexité du système ne fonctionne que grâce à un engagement maximal des enseignant-e-s concerné-e-s, engagement d'autant plus remarquable qu'aucun outil spécifique n'a été fourni aux maître-sse-s de classe, en particulier pour la gestion des absences. Le SSP exige que ces outils soient fournis dans les plus brefs délais et considère toujours comme inacceptable l'introduction d'un nouveau système sans considération sur ses implications pratiques.

**JULIEN EGGENBERGER**  
PRÉSIDENT SSP – ENSEIGNEMENT  
SSP – RÉGION VAUD

### Gymnases: effectifs encore en augmentation!

Du côté des gymnases vaudois, l'introduction d'une maturité bilingue français-anglais ne peut que réjouir le SSP. Nous relevons tout de même que cette option ne concernera qu'une petite minorité d'élèves qui répondront aux critères d'accessibilité. Elle ne constitue en conséquence pas un progrès pour l'apprentissage des langues pour toutes et tous les élèves des gymnases; pour favoriser des conditions d'enseignement de qualité favorables à toutes et tous, il faut commencer par réduire le nombre d'élèves dans la classe!

En effet, si les gymnases connaissent un succès grandissant, ce succès se caractérise par des effectifs en hausse, sans que le nombre de classes n'augmente dans les mêmes proportions. Conséquence: une augmentation

considérable de l'effectif dans les classes et les groupes pour cette rentrée 2014. La pénurie de locaux et la limitation du nombre d'ouvertures de classes ou/et de groupes pèsent lourdement sur les conditions de travail et d'enseignement. Si le SSP se réjouit du démarrage du chantier du futur gymnase de Renens, il appelle à une accélération de la planification des trois autres (Chablais, Rolle, Echallens). En effet, même si le rythme prévu créera plusieurs milliers de place à l'horizon 2030, cela ne permettra probablement même pas de maintenir l'encadrement actuel, encadrement que le SSP estime insuffisant.

#### Une pratique fortement dénoncée

Enfin, nous relevons un progrès dans les pratiques de conditions d'en-

seignement. Ainsi les directions d'établissement ont procédé, pour cette année, à l'engagement en contrat de durée déterminée (CDD) de la plupart des enseignant-e-s qui y avaient droit (après leur année probatoire), mettant ainsi fin à une pratique fortement dénoncée par le SSP de reconduire des contrats de durée déterminée (CDD) pendant trois ans de suite. Il n'est cependant pas exclu que, malgré ce changement positif observé, certaines directions ne respectent toujours pas ces conditions. Nous appelons les collègues concerné-e-s à nous contacter rapidement.

**CORA ANTONIOLI**  
COMITÉ SSP – ENSEIGNEMENT  
SSP – RÉGION VAUD